

RÔLE DE L'ASSISTANTE DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

FORMATION 2017

Public :

Assistantes en service de santé au travail

Intervenant :

Psychologue du travail

Durée

1 jour (7 Heures)^o

Lieu

ASTI
2A Avenue de l'Escadrille Normandie-Niemen
31700 - Blagnac

Des sessions peuvent être organisées à la demande au sein du service pour des groupes de 4 personnes minimum.

Tarif 2017

1 500 € HT / jour pour un groupe de 4 à 10 personnes

390€ HT/stagiaire.

Dates

Nous consulter

Contact

Secrétariat : 05 34 63 84 31

Programme

- De quelle souffrance parle-t-on ?
- Les liens entre organisation du travail et souffrance psychique
- La souffrance, la maladie, la santé, qu'est-ce que c'est ?
- Quel rôle pour l'assistante dans un dispositif de prise en charge de la souffrance au travail